

Document de référence concernant l'infrastructure et le personnel du code CHOP

BA.7 Réadaptation pédiatrique

Les critères listés dans ce document s'appliquent à l'institution /au service fournissant les prestations.

Il n'est pas nécessaire de les documenter séparément pour chaque cas particulier.

Contenu/finalité	Exigences minimales qui doivent être remplies pour la réalisation des prestations médicales de réadaptation en milieu hospitalier décrites sous le code CHOP BA.7 Réadaptation pédiatrique.
Définition	La réadaptation pédiatrique concerne les maladies congénitales et acquises et les lésions des organes et des systèmes organiques qui entraînent des dysfonctionnements importants et des altérations de l'activité et de la participation chez des enfants et des adolescents. La référence aux troubles respectifs des fonctions physiques, mentales, émotionnelles et comportementales, à leurs effets sur le développement ultérieur des enfants ou des adolescents, ainsi qu'à la possibilité de faire face à la vie quotidienne, de participer à la vie sociale et de s'intégrer, exprimée formellement dans la CIF-EA, est tout aussi importante que la référence au diagnostic étiologique respectif selon la classification CIM.
Indication	▪ Âge compris entre 0 et 18 ans révolus au moment de l'admission ; pour les exceptions à partir de l'entrée dans la 19^e année de vie, une garantie de prise en charge doit être obtenue au préalable. ▪ Présence de limitations structurelles et fonctionnelles qui empêchent l'activité et la capacité participative. C'est par exemple le cas avec des maladies de type neurologique, paraplégique, neuro-orthopédique, pneumonologique, oncologique, cardiaque et musculo-squelettique (liste non exhaustive). L'âge chronologique et le stade de développement doivent alors toujours être pris en compte. Il existe de réels besoins et un potentiel de réadaptation.
Objectif	▪ La plus grande autonomie et la plus grande capacité participative possible pour leur âge, l'intégration dans une école adéquate et la capacité d'accueil par la famille ou une institution qui prend le relais sont atteintes. ▪ Formulation de l'objectif de la réadaptation avec implication des parents ou des représentants légaux. ▪ La convention des Nations Unies pour les droits de l'enfant et le contenu de la charte de EACH sont pris en compte. L'enfant retourne dans un environnement familial (ou le cas échéant institutionnel) sûr et adapté. Si nécessaire, des mesures de protection de l'enfance et/ou des mesures palliatives doivent être mises en place/clarifiées.
Direction de l'équipe de soins	La réadaptation pédiatrique est placée sous la direction d'un ▪ médecin spécialisé en pédiatrie avec au moins 2 ans d'expérience en réadaptation pédiatrique ou ▪ médecin spécialisé en médecine physique et réadaptative ou neurologie (réadaptation neurologique) avec au moins 3 ans

BA.7 Réadaptation pédiatrique

	d'expérience dans un centre de formation de médecine pédiatrique ET 2 ans d'expérience dans la réadaptation pédiatrique. La direction de l'équipe de soins est composée de personnes employées au moins à 60% dans l'établissement. Une suppléance adéquate est garantie.
Présence de médecins et d'infirmiers	La présence de personnel médical dans un délai de 15 minutes auprès du patient est garantie 24h/24 et 7j/7. Le service médical spécialisé/des cadres d'astreinte peut être joint 24h/24 et 7j/7 par téléphone. Un infirmier diplômé est présent dans l'établissement 24h/24 et 7j/7.
Equipe de soins	Intervention interdisciplinaire et interprofessionnelle coordonnée du personnel qualifié salarié pour la réalisation des prestations liées à l'indication dans l'établissement de réadaptation. A. Médecin Outre les médecins salariés de la clinique de réadaptation, d'autres spécialités disponibles au besoin sous forme de service consultative régulier. B. Soins Soins de réadaptation; le personnel dispose d'une formation spécifique régulière en pédiatrie et en réadaptation. C. Thérapeutes Tous les responsables des thérapies ont une formation professionnelle complète et plusieurs années d'expérience en réadaptation pédiatrique. ▪ Psychologie clinique et psychothérapie ▪ Neuropsychologie ▪ Physiothérapie et mobilisation ▪ Ergothérapie ▪ Logopédie ▪ Conseil et traitement diététiques ▪ Traitement et conseil en matière de diabète D. Autres domaines ▪ Service social ▪ Produit diététique ▪ Socio-pédagogie ▪ Pédagogie curative E. Accès régulier à ▪ Soins palliatifs pédiatriques ▪ Conseil en matière de stomie et de continence ▪ Traitement de la douleur (présence d'un concept) ▪ Protection de l'enfance
Infrastructure	Disponibles en interne: ▪ Concept de gestion de la qualité ▪ Critical Incident Reporting System

BA.7 Réadaptation pédiatrique

	Les établissements de réadaptation sont accessibles aux fauteuils roulants et adaptés aux besoins des personnes handicapées.
Basic life support	Paediatric Basic life support par un personnel défini et formé garantis 24h/24 et 7j/7 (équipe d'urgence ou concept d'urgence). Un scénario à appliquer en cas d'urgence avec une clinique pédiatrique dans les environs (responsabilité, transports, etc.) doit être garanti.
Instruction des patients	Outre le travail d'apprentissage auprès des enfants, l'instruction/la formation des parents et les entretiens avec ces derniers font partie intégrante de la réadaptation pédiatrique